



## Quand l'Etat belge joue avec le budget de la coopération universitaire

Geplaatst op vrijdag 08 februari 2013 | 

 SHARE

*Bien qu'inscrite au budget de l'Etat belge pour 2013 –voté hier-, la coopération universitaire au développement reste qualifiée de « compétence usurpée », comme nous avons encore pu le voir lors des dernières interpellations à la Chambre. Mais pour la FEF, il est évident que cette désignation a pour conséquence un abandon par le fédéral de cette composante de la coopération belge au développement de son portefeuille.*

Car s'il s'agit d'une compétence « usurpée », qui devrait la financer? Le gouvernement semble se tourner vers les Communautés. Or, le Fédération-Wallonie Bruxelles n'aura pas tous les moyens nécessaires pour garantir la préservation du fonctionnement du CIUF-CUD, l'organisme qui gère ce volet de la Coopération belge au développement pour les universités francophones de Belgique.

Un transfert du fédéral aux communautés reviendrait donc à un abandon pur et simple de ce type de solidarité internationale. En période d'austérité et de coupes budgétaires, il est plus facile de s'attaquer à un acteur comme la coopération universitaire au développement car il est plus facile de briser un maillon Nord-Sud et de ne pas avoir à en subir toutes les conséquences.

Pour la FEF, cet organisme doit conserver ses moyens actuels. Il est un élément essentiel dans l'aide au développement. Cela casserait la solidarité entre deux continents, obligerait les étudiants boursiers des pays en développement à rentrer chez eux, freinerait les initiatives sociales, ferait perdre leur travail aux chercheurs.

En sacrifiant le financement de la coopération universitaire au développement, nous aurions à faire face à l'arrêt brutal des cursus d'étudiants et chercheurs du Sud, abandonnés à leur sort par la Belgique avant l'obtention de leur diplôme. Sans compter les étudiants belges qui ne pourront plus partir en stage dans le Sud, faute de moyens.

En 2012, déjà, alors que la coopération universitaire était en péril, nous avions remis au ministre responsable de l'époque, une pétition de 10.000 signatures pour dire « non à un abandon de la coopération avec les universités des pays en développement ! ».

Faute d'une certitude du financement malgré la loi budgétaire, certaines universités belges ont préféré, face à l'incertitude de recevoir le financement promis, mettre fin aux contrats de leurs chercheurs. C'est notamment le cas à l'ULg.

La FEF plaide pour le maintien de moyens financiers adéquats pour permettre la poursuite des actions. Elle s'oppose à toute diminution du financement de la coopération universitaire au développement.

Les représentants étudiants de la FEF demandent également, si transfert vers les communautés il y a, à ce que soit murement réfléchie la transition afin de respecter la continuité du service.